



CDEN du 01 juillet 2021

Un point sur le Grenelle de l'Éducation :

Jean-Michel Blanquer a présenté le 26 mai ses conclusions du Grenelle de l'Éducation en recevant les organisations syndicales puis dans une conférence de presse au CESE. Le ministre a annoncé une hausse de 500 millions d'euros pour 2022 (dont 400 millions pour de nouvelles mesures) à laquelle s'ajoutent aussi 200 millions pour participer au financement de la Protection sociale complémentaire des collègues. Ces chiffres peuvent paraître important. En réalité, on reste dans des volumes très limités pour le million d'agents du ministère. Rappelons que N Vallaud Belkacem avait obtenu une rallonge de 3 milliards pour le budget 2017 dont 814 millions pour la revalorisation des enseignants (500 millions pour les accords PPCR et 300 millions au titre de la hausse du point d'indice).

Pour l'UNSA Éducation cette marche supplémentaire qui vient s'ajouter à celle de 2021 est certes une nouvelle étape de revalorisation. En revanche, des marches supplémentaires restent nécessaires à une revalorisation indispensable de tous les personnels de l'Éducation. En ce sens l'absence de Loi de Programmation est une déception et une occasion ratée pour inscrire solidement les perspectives dans la durée.

Le ministre a présenté 12 engagements qui recouvrent différents aspects. Il s'est engagé à la poursuite de la revalorisation des débuts de carrières enseignantes, la fluidification des parcours par de meilleurs taux de promotions, la revalorisation de la direction d'école, des AESH, des professeurs formateurs, de la filière administrative, des personnels de santé et des inspecteurs. Il faut maintenant que ces annonces se traduisent par des mesures concrètes avec une projection pluriannuelle.

L'UNSA Éducation renouvelle sa demande forte de moyens supplémentaires notamment pour les collèges et les lycées qui subissent une suppression de 1800 postes nationalement dont 160 dans notre académie.

Un point sur la mobilité :

2021 ne sera pas à graver comme l'année de l'amélioration des conditions de mobilité des personnels. Notre ministère s'équipe certes de nouvelles interfaces dématérialisées pour fluidifier les démarches et les agents administratifs sont nombreux à tenter d'accompagner au mieux les évolutions dictées par le ministre, la gestion des opérations de mobilité en matière de ressources humaines tend aujourd'hui plutôt vers un isolement des personnels et une baisse du taux de mobilité.

L'UNSA Éducation a dénoncé ces constats et exigé des pistes de solutions très rapides à l'occasion du bilan de la mobilité 2020. Ce bilan d'une campagne de mobilité terminée depuis quasiment un an doit avant tout servir à souligner les leçons non tirées pour la campagne 2021 et préparer dès aujourd'hui les leviers d'amélioration de la mobilité 2022 !

L'UNSA Éducation dénonce des règles de mobilité sclérosantes. En effet, les taux de satisfaction des participants aux opérations de mouvement inter et intra diminuent un peu plus chaque année. Il y a urgence à rechercher dès aujourd'hui des leviers pour améliorer la mobilité des collègues. En effet, pour beaucoup, le droit de changer de lieu d'exercice est totalement sclérosé, y compris pour des collègues en situation médicale ou sociale lourde. Dans le 1^{er} degré, les éléments de barème actuels doivent être questionnés. Dans le 2nd degré, les calibrages de chaque territoire (nombre d'entrées et sorties) doivent cesser d'être lourdement impactés par la contractualisation.

Tous ces points nécessitent d'être impérativement revus et améliorés dès la mobilité 2022. Des évolutions ont certes vu le jour, notamment concernant une meilleure fluidité dans les demandes de rectification de barème ou via l'application Valère pour n'oublier aucune demande de recours à l'inter, mais ces quelques améliorations se trouvent écrasées, effacées par les trop nombreux obstacles à la mobilité.

Un point sur la rentrée 2021 :

L'UNSA Éducation, forte de ses 21 syndicats de l'Éducation, a mis en commun les constats et les analyses de l'impact de la crise sanitaire dans nos territoires. Cette rentrée se fera après 18 mois de crise sanitaire, où ont alterné, sur des rythmes très différents selon les territoires, périodes d'enseignement à distance, périodes d'enseignement hybride, et périodes en « présentiel ». Pour tous, de la maternelle au lycée, les situations d'enseignement ont été contraintes par les mesures sanitaires : limitation des interactions, non-brassage des groupes, périodes de suspension de l'inclusion des élèves en situation de handicap, port du masque à partir de 6 ans, accès fermé à certaines infrastructures pour l'EPS, abandon de projets avec sorties, réduction des périodes de stage ou formation en milieu professionnel...

Toutes ces contraintes ont bien sûr des conséquences sur la scolarité de nos enfants et de nos jeunes, sur leurs acquis et sur leurs parcours scolaires. S'y ajoutent celles partagées par toute la société : les conséquences économiques et les conséquences psychologiques. Les défis pédagogiques et éducatifs à relever par des personnels fortement éprouvés sont considérables.

L'UNSA Éducation avait déjà dénoncé le budget 2021 adopté en décembre dernier. Il dénonce toujours la suppression de 1887 postes d'enseignants, notamment dans le 2nd degré. Ce n'est pas leur compensation par des heures supplémentaires, ni le recours à la mise en responsabilité directe d'étudiants en alternance dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré qui peuvent résoudre l'insuffisance des moyens. De plus, le déficit des postes de psychologues de l'Éducation nationale, de CPE, d'AED, d'AESH et la diminution de places aux concours de recrutement contribuent à dégrader la qualité de l'encadrement et de l'accompagnement éducatif et pédagogique.

Pour conclure :

Ce CDEN est proche de la clôture d'une année scolaire qui restera la deuxième d'une crise sanitaire sans précédent. Notre société dans son ensemble a été ébranlée par ces deux années de crise et les conséquences sociales et sociétales seront longues à émerger dans leur ampleur totale et seront complexes à solutionner dans leur ensemble.

Une société entière donc marquée et éprouvée, une école au cœur de cette société tout aussi éprouvée dans son fonctionnement et ses bases. Dans notre département, à tous les échelons de notre institution, les personnels de l'éducation nationale ont œuvré une longue année de plus pour que la maison tienne encore, abrite et permette encore et toujours, l'éducation de notre jeunesse. Pour nos élèves, pour les jeunes de notre pays, les sacrifices sont nombreux depuis deux ans. Ils sont par leur aptitude à endurer cette crise, les premiers contributeurs de la solidarité intergénérationnelle qui prévaut au fonctionnement impacté de notre pays depuis mars 2020.

Les personnels de l'Éducation Nationale, en Ardèche comme ailleurs, parce qu'ils tiennent à bout de bras un système scolaire durement mis à mal, parce qu'ils sont en seconde ligne directe de l'épidémie, ont permis à une grande majorité de nos élèves de continuer une scolarité en présentiel, une socialisation si essentielle à notre jeunesse. Les personnels de l'Éducation, parce qu'ils ont permis une école restée ouverte, ont procuré à la société française, la capacité de ne pas se reconfiner et à son économie, dans de nombreux secteurs, de continuer à fonctionner.

La société française doit continuer à investir dans son école. L'UNSA Éducation appelle le gouvernement et les parlementaires à abonder les moyens de la rentrée 2021 pour répondre aux défis pédagogiques et éducatifs d'une rentrée encore peu ordinaire. Pour réussir à dépasser les conséquences de la crise sanitaire et garantir un service public d'éducation de qualité, L'UNSA Éducation demande que les moyens alloués à l'École soient abondés significativement. Il est encore temps.